

Bilan positif pour le Mans Sarthe Investissement



Siège de Fidal, mardi soir. Michel Vincent, vice-président, Joël Plessis, président et Jean Michel Blaquière, animateur de LMSI, projettent de créer une société d'investissement pour compléter les actions de leur club.

Deux ans après sa création, le club, qui a pour but de soutenir des projets d'entreprises locaux, affiche une hausse de ses adhérents.

Créé en 2011, le Mans Sarthe Investissement (LMSI) est le seul club du département à investir sur des projets d'entreprise locaux. Ses adhérents sont ainsi eux-mêmes des chefs ou anciens chefs d'entreprise bénéficiant d'une expérience solide. Toutefois, selon Jean Michel Blaquière, animateur de l'association, il ne s'agit pas uniquement d'investissement financier. « Ce ne sont pas des fonds de pension à l'américaine, précise-t-il, les parts des adhérents sur le capital d'un projet soutenu sont minoritaires et ne doivent pas dépasser 30 %. Il y a aussi un investissement humain, les porteurs de projet bénéficient des conseils de nos adhérents. Ce sont un peu des consultants gratuits finalement ».

35 adhérents

Des adhérents, le club en comptait 22 en 2011 contre 35 aujourd'hui. Il espère atteindre le nombre de 50 avant la fin de l'année. Cette hausse correspond également à celle des dossiers de projets reçus. LMSI en a soutenu trois sur dix-huit depuis sa création. Cela représente une enveloppe totale de 150 000 €. « Il y a eu la conception d'un robot d'ordonnance médicale, de néons en LED et d'un guidon de vélo amortisseur haut de gamme. Nous visons les projets innovants, touchant aux nouvelles technologies ». Concernant l'adhésion au club, point de parrainage : elle est ouverte à toutes et à tous avec un minimum de 5 000 € d'investissement. « Nous travaillons également à la constitution d'une société d'investissement pour la fin de l'année. Cela permettrait de doubler les possibilités du club ».

Infos : www.lmsiinvestissements.fr

M.L. JEUDI 21 MARS 2013